



DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT 2026-2027

Durant l'année mon enfant participera à une activité sportive ou culturelle. Le centre de loisirs sera chargé de l'accompagner. Dès son arrivée à l'activité et il ne sera plus sous la responsabilité du centre mais de l'intervenant.

Merci de noter que, selon le nombre d'accompagnements prévus il se peut que votre enfant arrive à quelques minutes de retard à son activité.

***Attention** : l'accompagnement est assuré uniquement les lundis, mardis jeudis et vendredis soir de 16h30 à **18h00**. Les déplacements vers le tennis et la piscine ne seront pas pris en charge.

Le centre de loisirs assure uniquement le transfert de l'enfant vers l'intervenant. Celui-ci encadrera ensuite l'enfant pour son temps de préparation : habillages, passage aux toilettes, bouteilles d'eau etc ...

Nous vous remercions de nous informer de toute annulation ou modification d'horaire de cour.

Nom prénom de l'enfant :

JOUR	ACTIVITE	HORAIRE	ACCOMPAGNER PAR CDL	RECUPERER PAR CDL OU PARENT
LUNDI				
MARDI				
JEUDI				
VENDREDI				

REMARQUE : (Merci d'indiquer la date de la 1^{ère} séance pour chaque activité)

Ci-dessous le forfait pour un accompagnement à l'année :

	Quotient	FORFAIT ANNUEL POUR UN ACCOMPAGNEMENT
QF1	0 à 700	30 €
QF2	701 à 800	40 €
QF3	801 à 1250	42 €
QF4	1251 à 2300	47 €
QF5	2300 +	55 €